



**Complexe Jehan BUHAN
30 avenue Aristide Briand
33110 LE BOUSCAT
N° Siret : 75325664300010
Code APE : 9132Z**

RAPPORT DE GESTION ANNEE 2018

*Le Trésorier : Jean-Pierre GACHET
Le Bouscat, le 15 juin 2019*

Préambule

La comptabilité de l'USB escrime est tenue sur le logiciel de comptabilité « Ciel Compta ».

✓ **Règles et méthodes comptables**

La clôture des comptes est fixée au 31 décembre de chaque année.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

Les méthodes comptables sont constantes.

Les charges et les produits sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou qu'elles sont engagées.

L'acquisition de biens durables nécessaires au fonctionnement du club est gérée par le biais de la notion d'Immobilisation / Amortissements.

La gestion des ressources dédiées non utilisées est en place.

✓ **Documents comptables établis**

- Bilan au 31 décembre 2018
- Annexe 2018
- Compte de résultat 2018
- Balances des comptes
- Tableau d'amortissements

Les comptes 2018 ont été arrêtés par le comité directeur, et vérifiés par Mme Isabelle DI MARTINO en sa qualité de vérificateur interne désignée par l'AG et dont le rapport, annexé à ce rapport de gestion sera communiqué à l'AG.

L'ensemble des documents ci dessus mentionnés ont été mis à disposition des adhérents au fur et à mesure de leur disponibilité sur le Google Drive du club

Les comptes détaillés, ainsi que les pièces justificatives sont consultables par tous les adhérents, à leur demande, au siège de l'association.

A. Contexte

L'année 2018 aura été marquée par :

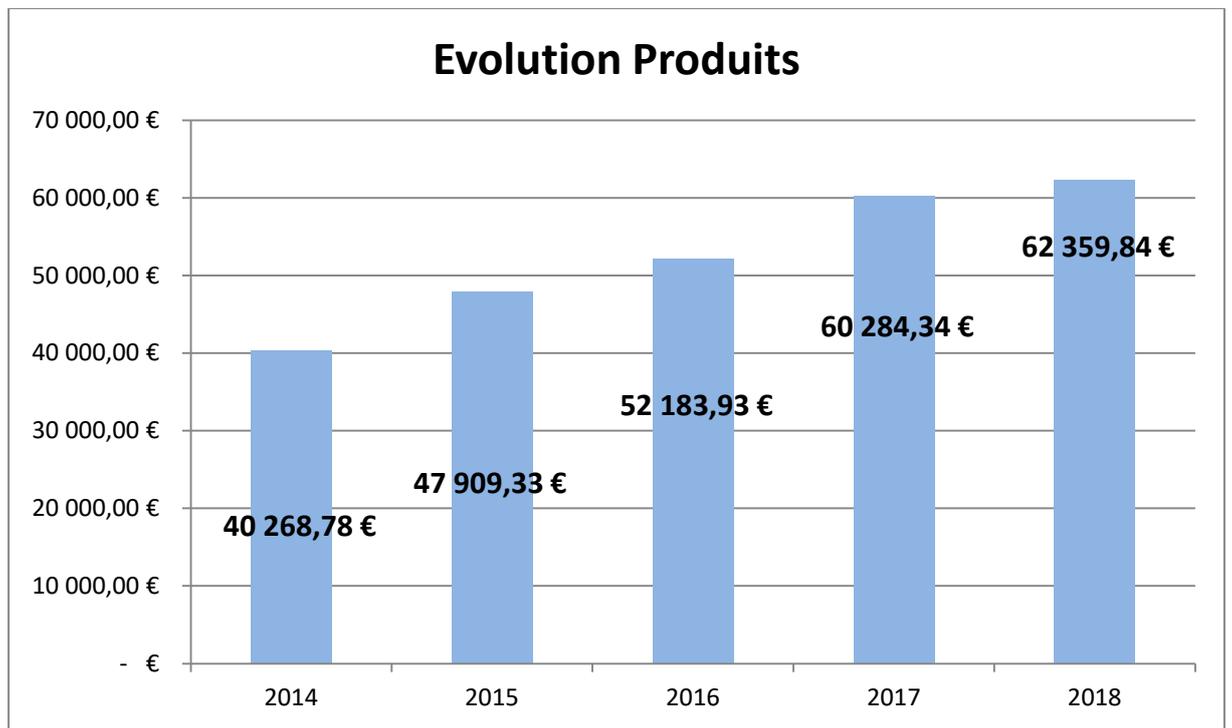
- Un élargissement de l'offre de pratique pour notre section sabre laser et pour nos adhérents « escrime sportive » avec la création de nouveaux créneaux horaires pour la saison sportive 2018/2019.
- Une stabilisation de notre équipe éducative.

B. Synthèse

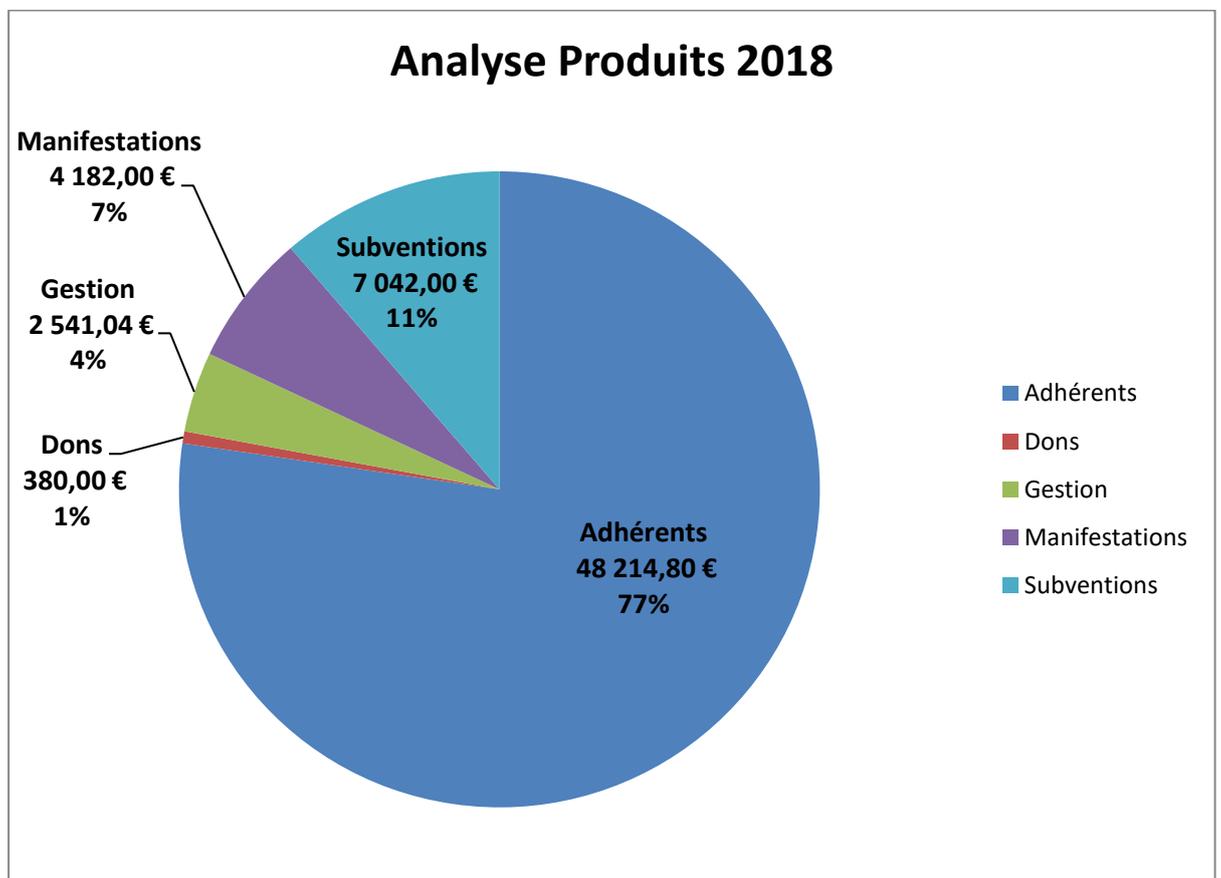
Eléments	Montant exercice 2018
Total recettes	62.359,84 €
Total dépenses	59.362,74€
Résultat (<i>excédent</i>)	2.997 ,10 €
Trésorerie fin de période	32.900,34 €
Créances	1.337.15 €
Dettes	8.828,28 €

C. Recettes

✓ Evolution



✓ Analyse



✓ **Financements institutionnels**

Organisme	2018	2017	2016	2015	2014
Mairie du Bouscat	4.850,00 €	4.850,00 €	4.850,00 €	5.000,00 €	5.500,00 €
Département Gde	1.642,00 €	1.598,00 €	1.169,00 €	1.213,00 €	916,00 €
ASP Contrat Civique			700,00 €		
ASP Prime Embauche		304,77 €	152,39 €		
Totaux	6.492,00	6.752,77 €	6.871,36 €	6.409,67 €	6.416,00 €

Stabilisation de la subvention municipale à hauteur de 4.850,00 €.

Les variations de l'aide du Département de la Gironde sont dues au fait qu'elle est basée sur le nombre de jeunes de moins de 18 ans (11,00€ par jeunes) auquel s'ajoute 300,00 € au titre de l'emploi.

✓ **Financements adhérents**

Exercice	2018	2017	2016	2015	2014
Adhésions	1.644,00 €	1.812,00 €	1.761,00 €	1.232,00 €	1.200,00 €
Cotisations	29.962,20 €	25.478,40 €	21.364,00 €	16.161,50 €	13.155,50 €
Location Equipements	9.252,60 €	9.501,40 €	8.472,00 €	7627,00 €	6.972,50 €
Total	40.858,80 €	36.791,80 €	31.597,00 €	25.020,50 €	21.328,00 €

Saison	2018/2019	2017/2018	2016/2017	2015/2016
Adhésions	1.668,00	1.728,00 €	1.800,00 €	1.392,00 €
Cotisations	27.192,00	27.253,00 €	24.714,00 €	16.964,00 €
Location Equipements	8.407,00	8.469,00€	10.893,00 €	7.549,00 €
Totaux	37.267,00	37.450,00 €	37.407,00 €	25.905,00 €

Le poids de la participation financière des adhérents dans le total des recettes de l'association traduit une bonne indépendance de l'association en termes de financement de son activité.

La cotisation des adhérents a été augmentée pour la saison 2018/2019 de 9,00 € conformément aux décisions de l'AG de 2018.

Le nombre d'adhérents a enregistré une légère baisse passant de 147 à 141 licenciés.

La modification de la pyramide des âges de nos adhérents d'une saison sur l'autre peut entraîner des variations significatives au niveau des cotisations (Montant différencié selon les catégories)

En termes de gestion, l'objectif visé est le suivant :

- Locations : Financement des amortissements des équipements mis à disposition des adhérents.
- Cotisations : Financement du coût de l'encadrement.
- Adhésion : affectation aux frais de fonctionnement général de l'association.

Capacité financement emploi

Saison	2018/2019	2017/2018	2016/2017	2015/2016
Cotisations	27192,00	27.253,00 €	24.714,00 €	16.964,00 €
Nb Licenciés hors Salariés	139	145	151	116
« Rendement » / Licencié	195,63 €	187,95 €	162,34 €	146,24 €
Nb heures/salarié financé (*)	1360 h	1363 h	1225 h	848 h
ETP financé (**)	0.83	0,83	0,75	0,52

(*) Base calcul sur coût horaire de 20,00 €

(**) Nb heures/salarié financé / (35h*52*0,9)

Pour infos : Le nombre d'heures contractuelles pour la saison 2017/2018 est de 1280 h

Financement masse salariale

Exercice	2018	2017	2016
Masse salariale	29806,43 €	23.245,53 €	19.994,57 €
Cotisations	29262,20 €	25.478,40 €	21.364,00 €
Taux couverture	98 %	110 %	107 %

Financement charges d'amortissement

Exercice	2018	2017	2016
Location équipements	9.252,60 €	9.501,40 €	8.472,00 €
Amortissements (*)	5.462,75 €	7.720,36 €	5.627,88 €
Taux couverture	169 %	123 %	150%

(*) Equipement personnel et armes.

✓ Autres recettes

Manifestation

En 2018 le club a organisé outre son traditionnel challenge BUHAN et les championnats Nouvelle Aquitaine de Sabre. Ces recettes correspondent aux droits d'engagement (Cpte 706100) et aux recettes de la buvette (Cpte 706000) pour les championnats de sabre.

Prestations

Ces recettes (Cpte 708000) correspondent à des prestations faites par le club, essentiellement autour de l'activité sabre laser.

Dons

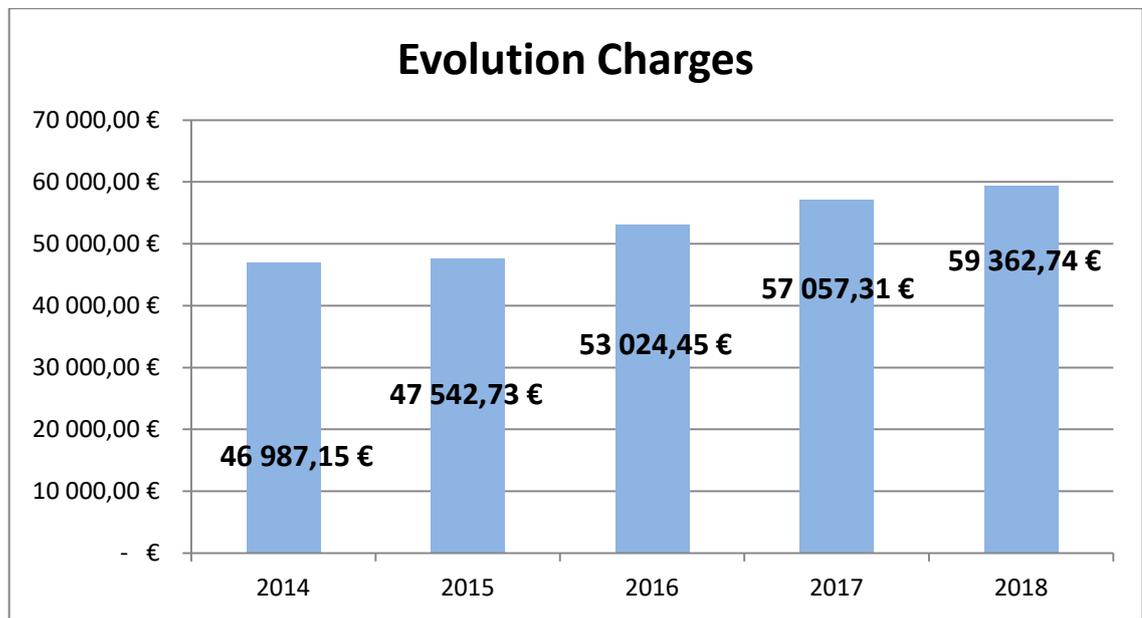
Cette année le club a enregistré deux dons en provenance de deux de ses adhérents.

Intérêts livret association

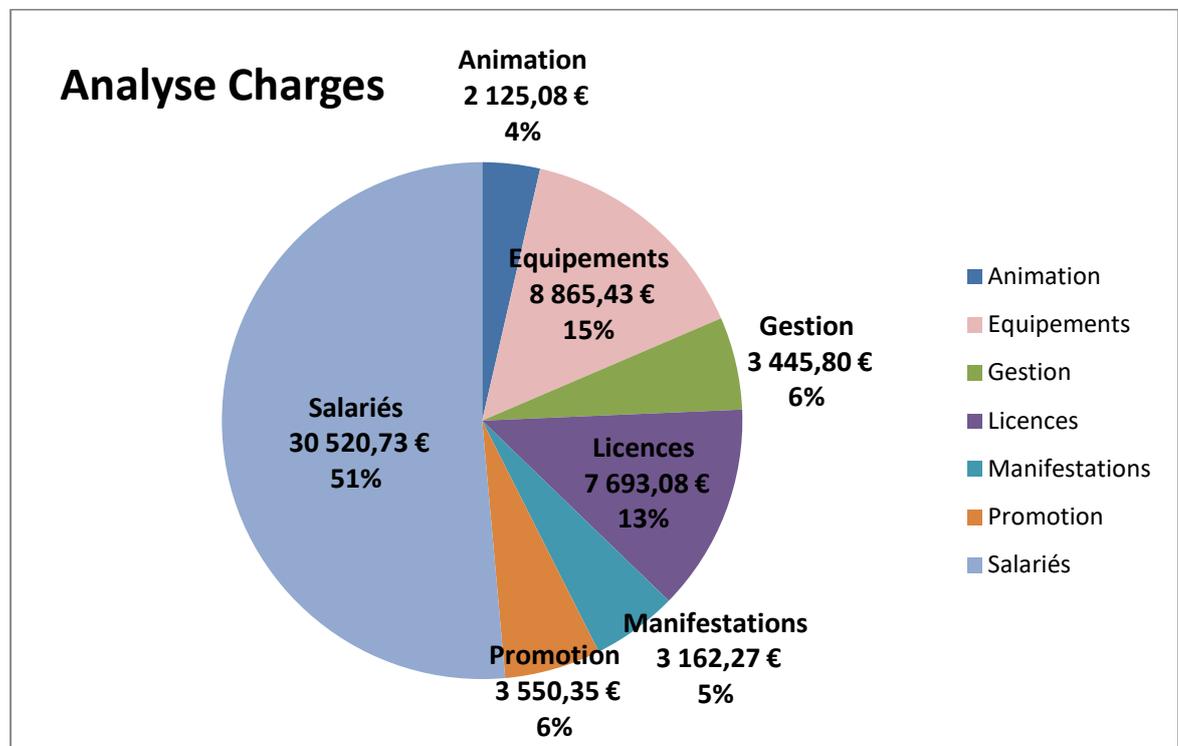
L'évolution de ce poste, peu significatif, est liée au niveau du solde de trésorerie et donc sur la durée potentielle de placement sur le livret association rémunéré au taux net de 0,75% /an.

D. Charges

✓ Evolution



✓ Analyse



✓ **Frais de Personnel :**

Evolution masse salariale

Année	2018	2017	2016	2015
Salaires et Charges	29.806,43 €	23.245,53 €	19.994,57 €	18.399,44 €
Nb heures rémunérées	1521	1313	1122	1103
Poids/Charges totales	50.21 %	40,74 %	37,71%	38,70 %

La masse salariale inclue :

- Le salaire de base calculé sur le volume d'heures annuel déterminé en début de saison par avenant au CDI initial et lissé sur 12 mois (septembre à août).
- Des heures complémentaires pour missions spécifiques.
- Une prime d'ancienneté définie par la CCN du sport.
- Une indemnité compensatrice de congés payés de 10 %
- Une prime annuelle sur le taux de renouvellement de nos adhérents.

A noter qu'un de nos salariés a opté pour le régime du forfait sportif, permettant le calcul de certaines cotisations sur une base forfaitaire inférieure au salaire réel, et de réaliser pour le club une économie non négligeable.

Effectifs

A la fin de l'exercice l'effectif du club était de 2 salariés en CDI soit **0,84 « Equivalent Temps Plein »**.

✓ **Equipements :**

Ce poste est le plus important après les frais de personnels et représente un quart de nos charges annuelles. Il comprend des :

- Coûts d'entretien (cpte 615xxx)
- Achats de petit matériel (cpte 60xxxx)
- Charges d'amortissements (cpte 68xxxx)

C'est ce dernier poste qui représente l'essentiel de ces charges, correspond au « lissage » d'investissements réalisés depuis septembre 2013 à hauteur de 51.884,55 €.

- 30 % de ces investissements concerne l'aménagement et l'équipement de la salle pris en charge par le club lors de sa mise à disposition pour la saison 2013/2014. Leur durée de vie sera supérieure à leur durée d'amortissement (entre 2 et 5 ans).
- 70% correspondent à l'achat des équipements individuels. Ces derniers sont soumis à une nécessité de renouvellement ou de réajustement aux besoins chaque année.

✓ **Autres Charges :**

• **Licences**

Il s'agit des licences sportives achetées auprès de la Fédération (assurance + fonctionnement fédéral). Leur coût est intégralement pris en charge par les adhérents (cpte 756200) à l'exception de la licence des enseignants qui est prise en charge par le club.

- **Promotion**

Ces charges (Cpte 620000 et 623600) correspondent à la campagne de promotion mise en place en 2013 et reconduite pour la 6^{ème} année en 2018. Elles comprennent la fourniture de tracts et leur distribution sur les communes du Bouscat, Bruges et Bordeaux Nord par des prestataires.

- **Charges de gestion**

Elles représentent de 4% des charges, et concernent essentiellement :

- Les frais de téléphone et internet dont une partie fait l'objet d'une mutualisation avec le club de Tennis de Table à hauteur de 120,00€/an.
- Les fournitures de bureau
- Les frais bancaires (accès internet à la gestion des comptes.
- Les cotisations correspondant à l'adhésion du club aux différentes structures fédérales (FFE – Ligue Comité Départemental) et à l'Omnisport (USB).

- **Manifestations**

Il s'agit des dépenses liées à l'organisation par le club d'évènements (Challenge Buhan - Championnats de Ligue) comprenant des :

- Achats buvettes.
- Récompenses.
- Indemnités d'arbitrage.

Celles-ci sont partiellement couvertes par des droits d'engagements perçus et des recettes des buvettes réalisées (2.992,00 € en 2018)

E. Gestion de trésorerie

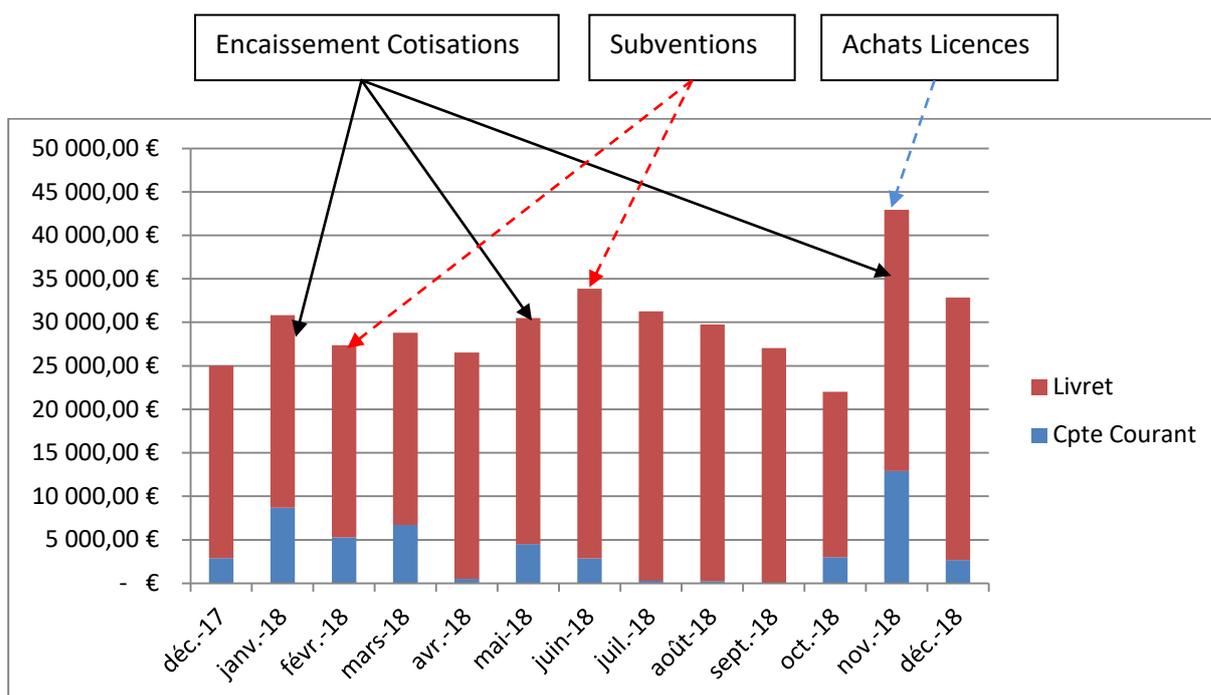
Le club pour gérer ses disponibilités disposait au 31 décembre 2017 :

- Un compte courant ouvert auprès du Crédit Mutuel du Bouscat pour la somme de 2.662,06 €.
- Un livret associatif ouvert auprès du Crédit Mutuel du Bouscat pour la somme de 30.190,28 €.
- Une caisse pour la somme de 38,00 €.

La situation positive de la trésorerie du club permet en outre :

- Proposer à nos adhérents un encaissement échelonné des cotisations
- Reporter les premiers encaissements fin octobre.
- Faire face à toutes nos échéances sans report, voire à des dépenses ou investissements urgents sans retard.

Evolution trésorerie fin de mois 2018



F. Analyse financière

- Indicateurs financiers

Indicateurs financiers			
	2016	2017	2018
Fonds Propres	29 737	32 964	35 962
Fond de Roulement	7 500	18 606	26 847
Besoin en Fond de Roulement	-2 773	-6 344	-6 053
Trésorerie Nette	10 273	24 950	32 900
Couverture des charges courantes	60 jours	147 jours	184 jours
Tx de couverture des dettes CT	141%	377%	373%

- Degré de dépendance financière

Nature Subvention	Montant 2018	Poids/Recettes	Rappel 2017	Rappel 2016
Municipale	4.850,00 €	7,78 %	8,04 %	9,29 %
Département	1.642 ,00 €	2,63 %	2.65 %	2,24 %
Emploi	0,00 €	0,00 %	0.51 %	1,63 %
Total	6.492,00 €	10,41 %	11,20 %	13,16 %

- Capacité d'autofinancement

Eléments	2018	2017	2016	2015
Résultat exercice	2.997,10 €	3.227,03 €	-840,52 €	366,60 €
Amortissements	6.891,74 €	11.262,80 €	8.316,18 €	7.790,86 €
Total	9.888,84 €	14.489,83 €	7.475,66 €	8.157,46 €

Cet indicateur montre la capacité de l'association de faire face aux aléas de gestion, de financer le renouvellement des immobilisations et de mettre en œuvre de nouveaux projets

G. Affectation du résultat 2018

Le trésorier propose d'affecter l'excédent d'exploitation 2018 s'élevant à la somme de 2.997,10 € au compte de report à nouveau qui s'établira à la somme de 594,27 €.

Compte tenu du fonds associatif apporté par l'USB section escrime lors de la création en mai 2012 à l'association USB escrime et d'une provision pour charges de 340,00 €, les fonds propres s'élèveront à la somme de **36.301,73 €**.

H. Informations financières saison 2018/2019

- **Cotisations**

Augmentation de la cotisation de 9,00 € afin de faire face à l'augmentation des prix (Indice 102,93 en avril 2018 – 104,36 en mai 2019) et renforcer notre capacité de financement des emplois.

- **Aide frais déplacement**

Sous réserve d'accord du bureau, prise en charge sur la base de 0,15 € /km pour utilisation véhicule personnel ou 0,20 € en cas de covoiturage ou billet train base 2^{ème} classe.

- **Remboursement frais déplacement**

Sous réserve d'accord du bureau, pris en charge pour les salariés ou membres du CD en mission sur la base de 0,35 €/km et frais annexes au réel.

I. Dépenses envisagés sur la saison 2019/2020

- **Promotion**

- ✓ Renouvellement de la campagne promotionnelle initiée en septembre 2013, pour un budget de 3.500,00 €.
- ✓ Création d'un stand promotionnel deux faces (Sabre Laser – Escrime sportive) pour un budget de 1000,00 €.

- **Equipements individuels**

- ✓ Renouvellement de sous cuirasses de protection suite au changement de norme (350N à 800N) dès les catégories M13 pour un investissement de 1.500,00 €.
- ✓ Renouvellement des cuirasses électriques fleuret et sabre pour un investissement de 2.000,00 € (objectif progressive attribution à chaque tireur pour faciliter leur gestion - stockage)
- ✓ Renouvellement des gants pour un budget de 2.000,00 €

- **Equipements collectifs**
 - ✓ Achats de matériel pédagogique complémentaire 800,00€ (escrime ludique – matériel échauffement).

J. Projet investissement sur période 2019/2021

- Aménagement structure rangement dans salle d'armes

K. Perspectives saison 2019/2020

- Restructuration des créneaux horaires sur la période de septembre 2019 à juin 2020 suite à l'entrée en formation d'un des enseignants en formation (Indisponibilité le mercredi A.M).
- Changement de type de contrat pour l'autre enseignant (abandon forfait sportif) à envisager peut être, suite à un changement de situation professionnelle.
- Stabilisation du nombre des adhérents au tour de 140.

Fait au Bouscat, le juin 15 juin 2019